

FICHE PROGRAMME

Vérifier et réceptionner un échafaudage de pied (M11)

Réaliser les vérifications réglementaires d'un échafaudage de pied et rendre un avis clair sur son maintien en service.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
14h 2 jours	1 à 6 stagiaires	Intra / Inter vos locaux ou centre ITFH	Voir fiche expérience 6 mois	Attestation avec avis du formateur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Recueillir les éléments nécessaires à une mission de vérification
- 2 Réaliser l'examen d'adéquation, de montage et d'état de conservation
- 3 Réaliser les vérifications de mise ou remise en service, trimestrielles et journalières
- 4 Donner un avis sur le maintien en service, avec réserves le cas échéant
- 5 Rédiger un compte rendu de vérification ou un PV de réception
- 6 Communiquer et rendre compte aux parties prenantes

Public concerné

Personnes désignées par le chef d'entreprise pour vérifier les échafaudages de pied (moins de 24 m) de l'entreprise, réceptionner une prestation d'échafaudage ou la prévoir et la commander : chefs de chantier, conducteurs de travaux, référents HSE, acheteurs.

Prérequis : 6 mois d'expérience dans les échafaudages (utilisation, montage ou encadrement de chantier), maîtrise du français parlé et écrit, des mathématiques élémentaires et de la lecture de plans.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages
- Code du travail, art. R4323-69 à R4323-80 (échafaudages)
- Recommandation CNAM R408 (échafaudages de pied) : bonnes pratiques de référence
- Code du travail, art. L4141-2 (formation à la sécurité)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Vérifications de mise en service, trimestrielles et journalières par une personne compétente (arrêté 21/12/2004).

Protéger vos équipes

Un avis de maintien en service argumenté évite qu'un échafaudage non conforme soit utilisé.

Maîtriser vos prestataires

Savoir réceptionner, c'est exiger un échafaudage conforme avant d'engager vos équipes.

Nos engagements

- ✓ Formateurs spécialistes du travail en hauteur
- ✓ Centre équipé : structures d'entraînement réelles
- ✓ Groupes de 6 maximum : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

98 %
de stagiaires satisfaits

100 %
de réussite aux évaluations

Programme détaillé

Deux jours d'alternance théorie et pratique : analyse d'échafaudages réels, examens réglementaires et rédaction de comptes rendus et PV de réception.

01 Agir en acteur responsable

- Préserver sa santé et celle des autres travailleurs
- Rôle et responsabilité du vérificateur, portée de l'avis rendu

03 Réaliser des vérifications sur l'échafaudage

- Travailler en sécurité pendant la vérification
- Vérifications d'échafaudages réels avec rédaction de PV

02 Vérifier selon l'arrêté du 21/12/2004

- Recueillir les éléments : notice, plan de montage, commande, PV antérieurs
- Examen d'adéquation de l'échafaudage à l'usage prévu
- Examen de montage et d'installation
- Examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant)
- Avis sur le maintien en service et réserves éventuelles
- Compte rendu de vérification ou PV de réception

MÉTHODES & MOYENS

- Alternance théorie et pratique
- Échafaudages de pied réels à vérifier
- Notices, plans de montage, modèles de PV et de registre
- Études de cas de réception de prestation
- En intra : échafaudages, notices et salle fournis par le client

ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation
- Mises en situation avec rédaction de PV
- Bilan et évaluation individualisés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise en fin de stage, avec avis du formateur sur l'aptitude à la vérification et à la réception d'échafaudage de pied.

INTERVENANTS

Formateurs du centre 3M – ITFH, spécialistes des échafaudages et du travail en hauteur, issus du terrain.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Partenaire Formation réalisée en partenariat avec 3M – Centre de formation ITFH (Villeneuve-la-Garenne).

Délai d'accès Sous 2 semaines après acceptation du devis

Maintien des acquis Recyclage préconisé tous les 3 ans (2 jours, 14h)

Accessibilité Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Lieu Intra-entreprise dans vos locaux ou inter-entreprises au centre 3M – ITFH

Tarif Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)

Inscription Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr